



TRIBUNAL DU CONTENTIEUX
ADMINISTRATIF DES NATIONS
UNIES

Affaire n° UNDT/NY/2022/005
Jugement n° UNDT/2022/136
Date : 27 décembre 2022
Français
Original : anglais

Juge : M^{me} Joëlle Adda

Greffé : New York

Greffier : Pallavi Sekhri, responsable du Greffe par intérim

KAMAL

c.

LE SECRETAIRE GENERAL
DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

JUGEMENT

SUR LA RECEVABILITÉ

Conseil du requérant :

Néant

Conseil du défendeur :

Jenny Kim, Section des recours de la Division du droit administratif du Bureau des ressources humaines, Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies

Affaire n

Affaire n°

Affaire n° UNDT/NY/2022/005
Jugement n°

Conclusion

22. Par ces motifs, le Tribunal rejette la requête comme irrecevable *ratione temporis*.

(Signé)

Joëlle Adda, juge

Ainsi jugé le 27 décembre 2022

Enregistré au Greffe le 27 décembre 2022

(Signé)

Pallavi Sekhri, responsable du Greffe par intérim, New York